

**Décret n°2014-1591 du 23 décembre 2014 portant modification du décret n° 92-4 du 2 janvier 1992 portant attribution d'une prime d'encadrement à certains agents de la fonction publique hospitalière**

23/12/2014

Ce décret tire les conséquences de la réforme statutaire intervenue pour les sages-femmes de la fonction publique hospitalière pour l'attribution de la prime d'encadrement. Les personnels concernés bénéficient de cette prime suivant les mêmes modalités que précédemment.